

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement, lors de sa séance du 2 février 2026, à 19 h, à la Bibliothèque Marc-Favreau, 500, boulevard Rosemont, en la Ville de Montréal, statuera sur la demande de dérogation suivante :

Une demande de dérogation mineure relative au bâtiment situé au **2705, rue Masson (District du Vieux-Rosemont)**.

- Le projet visé par la demande de dérogation mineure comprend l'installation, sur une structure métallique déjà présente au toit du bâtiment servant de renfort structural, de constructions hors toit ne respectant pas la hauteur maximale et les retraits minimaux requis. Il s'agit d'un équipement mécanique (thermopompe) et de son écran acoustique. La hauteur de plus de 2,28 m de ces équipements ne permet pas de respecter les dispositions du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279)*.

Cette demande déroge donc aux articles 21.1 et 22.1 de ce règlement, concernant la hauteur maximale prescrite pour un équipement mécanique et son écran par rapport à la membrane du toit ainsi que leur retrait par rapport à un mur adjacent à une cour avant.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relatifs à cette demande d'autorisation peut s'adresser à laurie.hebert@montreal.ca en mentionnant l'adresse concernée ou le numéro du dossier.

Fait à Montréal, ce 16 janvier 2026.

Arnaud Saint-Laurent, OMA
Secrétaire d'arrondissement

Certificat de publication

Je, soussigné, Arnaud Saint-Laurent, secrétaire d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus sur le site Internet de l'arrondissement et à nos bureaux en date du 16 janvier 2026, conformément au Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie (RCA-142).

Fait à Montréal, ce 16 janvier 2026

Secrétaire d'arrondissement